

1 - IDENTIFICATION DU DECLARANT

Nom et prénom ou raison sociale du déclarant :

N° de SIRET :

Qualité du déclarant (*) : Exploitant des emplacements / Propriétaire des emplacements

Adresse ou siège social du déclarant :

Adresse email du déclarant :

Adresse à laquelle doit être envoyé l'avis des sommes à payer (si différente de celle de l'activité) :

2 - TARIFS DE LA TAXE PAR M² POUR L'ANNEE 2016

- 1^{ère} CATEGORIE : Panneaux non numériques : 15,20 €/m²

- 2^{ème} CATEGORIE : Panneaux numériques : 45,60 €/m²

Le tarif est doublé si la superficie du support excède 50 m².

La notion de support numérique n'est pas juridique, mais technique. Elle recouvre l'ensemble des supports recourant à des techniques du type diodes électro-luminescentes, écrans cathodiques, écrans à plasma et autres, qui permettent d'afficher et de modifier à volonté des images et des textes.

3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DISPOSITIFS PUBLICITAIRES

Adresse précise de chaque emplacement	Catégorie du support (1 ou 2)	Nombre de faces (*)	Dimensions en cm de chaque dispositif (longueur x hauteur)	Surface de chaque face (**)	Tarif applicable par m ²	Montant
Montant total :						

(*) Pour les supports non numériques, la taxation se fait par face. Lorsqu'un support non numérique permet de montrer successivement plusieurs affiches, la superficie taxable est multipliée par le nombre d'affiches effectivement contenues dans le support.

(**) Lorsque les surfaces obtenues sont des nombres avec deux chiffres après la virgule, elles sont arrondies, pour le calcul du produit au dixième de m², les fractions de m² inférieures à 0,05 m² étant négligées et celles égales ou supérieures à 0,05 m² étant comptées pour 0,1 m². L'arrondi est effectué sur chaque dispositif.

Je m'engage à porter sur cette déclaration tous les éléments existants au 1er janvier de l'année.

A _____ Le _____

LE DECLARANT,

(Signature)